



**EXTRAIT DU REGISTRE DES
DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL
Du jeudi 3 juillet 2025**

L'an deux mil vingt-cinq,

Le 3 juillet 2025 à 18h30, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni en séance publique, sous la présidence Monsieur Philippe TERRIER, Maire,

PRESENTS :

Monsieur TERRIER ; Madame CORFMAT ; Monsieur BRUVIER ; Madame MOREL ; Monsieur NERIN ; Madame BERAUT ; Monsieur HAUTDEBOURG ; Monsieur KANOUTE ; Monsieur BARRIER ; Madame BRETON ; Monsieur CORTÈS ; Monsieur ESTAGER ; Monsieur MAUGER ; Monsieur OULD AHMED TALEB ; Madame SEBIH ; Monsieur DERUEM ; Madame POULENARD ; Madame CROS ; Monsieur VERSCOUSTRE ; Monsieur LTEIF ; Madame FERRER.

POUVOIRS :

Madame LACROIX, pouvoir à Monsieur BRUVIER,
Madame Céline LENOIR, pouvoir à Madame SEBIH,
Monsieur LAMAAIZI, pouvoir à Monsieur VERCOSTRE,
Madame PLESSIER, pouvoir à Madame CORFMAT,
Monsieur MEUCCI, pouvoir à Monsieur DERUEM,
Madame AFFDAL- PUTFIN, pouvoir à Monsieur LTEIF,

ABSENTS EXCUSES :

Madame COLOMBA

Objet : Désignation d'un référent pour les violences conjugales et intrafamiliales

Considérant la note du ministère chargé de l'égalité entre les femmes et les hommes et de la lutte contre les discriminations,

Considérant la nécessité de Poursuivre la mise en œuvre des mesures du Grenelle de lutte contre les violences conjugales dans le cadre du « Plan Égalité Toutes et tous égaux 2023-2027 »

Considérant qu'il est nécessaire de désigner un élu référent pour suivre au plus près ces enjeux, et devenir l'interlocuteur privilégié des partenaires locaux et institutionnels et associatifs,

Considérant que M le Maire désigne Mme Emilie MOREL,

Délibère

Article 1 : désigne Mme Emilie Morel, référent(e) « violences conjugales et intrafamiliales » à compter ce jour,

Article 2 : Ampliation de la présente délibération sera transmise à Monsieur le Préfet de l'Oise, à Madame la Directrice Générale des Services de la Mairie de Mouy, à Madame le Receveur Municipal de la Ville de Saint-Just-en-Chaussée, pour exécution, et publiée conformément à la législation et la réglementation en vigueur.

N° :	38/25
Date de convocation :	25 juin 2025
Nombre de membres en exercice :	28
Nbre de membres présents ou représentés :	27
Nbre de membres absents :	1
Vote au scrutin public	
Pour :	26
Contre :	1
Abstention :	00
Adoptée à la majorité des suffrages exprimés	

Le secrétaire de séance,

Patrick BRUVIER

